



SOMMAIRE

Stade phénologique
Œil de paon et
cercosporiose
Pyrale
Bactériose

ANIMATEUR FILIÈRE : CA20

Rédactrice: Lucie SCHEUIR



Partenaires : oléiculteurs-
observateurs

Directeur de publication :

Jean-Baptiste ARENA
Président de la Chambre
d'Agriculture de Région
Corse

Route du Stade
20215 VESCOVATO
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43

<https://corse.chambres-agriculture.fr>

Crédit photo : CA2B, CRA.



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de L'Office Français de la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.

À retenir

Maladies du feuillage : fort développement de l'œil de paon et risque important de cercosporiose

Pyrale : surveiller l'apparition des larves de la première génération

Bactériose : les conditions sont favorables à son développement

• STADE PHÉNOLOGIQUE

Observations phénologiques : Les stades sont hétérogènes, allant de BBCH 52 à 54 (les bouquets floraux s'allongent), exceptionnellement 55 sur quelques rameaux dans des secteurs très favorables.



Début du développement des bouquets floraux dressés à l'aisselle des feuilles (BBCH 52)



Bourgeons floraux en cours de développement (BBCH 54)

• MALADIES DU FEUILLAGE : ŒIL DE PAON ET CERCOSPORIOSE

Biologie :

Provoquées par des champignons, ces deux maladies se développent au printemps, lorsque l'humidité et les températures leur sont favorables. Leurs températures optimales de développement sont comprises entre 8 et 25°C, et elles sont disséminées par les éclaboussures des gouttes de pluie.



Photo 1 : Feuille infectée par l'œil de paon

L'œil de paon (*Fusicladium oleaginum*) s'identifie par l'apparition de taches rondes jaunes-brunes sur la face supérieure des feuilles (Photo 1). Cette maladie, non maîtrisée, peut provoquer d'importantes chutes de feuilles et affecter la production d'olives.



Photo 2 : Feuilles atteintes de la cercosporiose (face supérieure en haut, inférieure en bas)

La cercosporiose (*Pseudocercospora cladosporioides*) est identifiable par un jaunissement sur les bords de la face supérieure des feuilles et un feutrage gris sur la face inférieure (Photo 2).

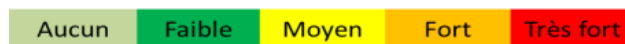
Les feuilles atteintes chutent prématurément, entraînant des défoliations pouvant affaiblir les arbres, affectant la production d'olives.

Observations :

Le printemps pluvieux est particulièrement propice au développement et à la dissémination des maladies du feuillage. De fortes contaminations allant jusqu'à provoquer des poches importantes de défoliation sont observées dans des oliveraies.

Évaluation du risque :

Le risque de développement des maladies du feuillage est très fort. Les conditions météo sont optimales à leur développement et leur dispersion.



Gestion du risque :

Une veille sanitaire est fortement conseillée (défoliation et symptômes foliaires). Lors de la taille des oliviers, favorisez l'aération des vergers : une bonne circulation de l'air dans les frondaisons permet d'assécher le feuillage. Veillez également à entretenir l'herbe des vergers enherbés et les haies pour favoriser la circulation de l'air et réduire l'humidité.

• PYRALE DE L'OLIVIER (*Palpita unionalis* ou *Palpita vitrealis*)

Biologie :

Petit papillon blanc d'environ 3 cm d'envergure, l'adulte de la pyrale est blanc, ses ailes, presque transparentes, ont une bordure beige-ocre. Sa chenille est jaune-vert pâle au début du cycle, puis de plus en plus verte, très discrète, mesurant jusqu'à 18 mm en fin de cycle. Les chenilles s'alimentent des jeunes feuilles

situées à l'extrémité des rameaux et peuvent détruire les bourgeons terminaux. La chrysalide, de 12 à 16 mm de long, se forme sous la face inférieure des feuilles parfois réunies, abritées de fils de soie. Avec un cycle de 35 à 45 jours, plusieurs générations se succèdent d'avril à octobre.

Observations :

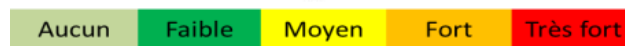
Les premières générations de chenilles n'ont pas encore été observées cette année, mais les dégâts occasionnés à l'automne dernier sont visibles dans certaines oliveraies.

Depuis quelques années, des générations supplémentaires de pyrale se succèdent jusqu'en fin d'automne grâce à la hausse des températures. Ceci induit l'émergence au printemps d'une plus grande quantité d'adultes.



Photo 3 : Dégâts de la pyrale

Évaluation du risque : le risque est actuellement moyen, en revanche la deuxième génération peut affecter sensiblement les boutons floraux et le développement des rameaux.



Gestion du risque :

Surveiller l'apparition des premières chenilles. En cas de présence avérée, le traitement possible est *Bacillus thuringiensis* (insecticide biologique fonctionnement avec la bactérie du même nom, qui, ingérée par les chenilles, entraîne leur mort).

• CHANCRE DE L'OLIVIER – BACTERIOSE (*Pseudomonas savastanoi*)

Éléments de biologie :

Provoquée par une bactérie, cette maladie est identifiable par l'apparition d'excroissances de bois sur les rameaux et des défoliations importantes. Elle provoque une baisse de vigueur des oliviers et peut altérer les qualités organoleptiques de l'huile.

La contamination a lieu par des plaies causées lors de la taille, la récolte ou encore la grêle, et est favorisée par un environnement chaud et humide.

Observations :

La pluie et les températures actuelles sont favorables à la dissémination de la maladie.

Évaluation du risque :

Le risque est fort.

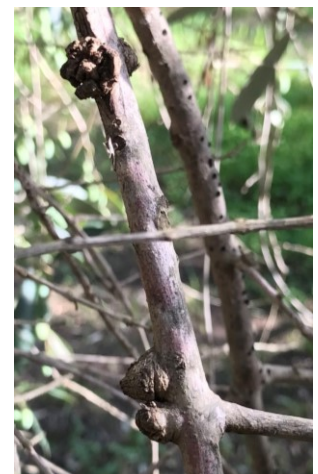
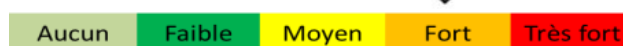









Photo 4 : Rameaux touchés par la bactériose

Gestion du risque :

Rappel : prendre des précautions lors de la taille : tailler les oliviers atteints en dernier, et désinfectez les outils de taille entre chaque arbre pour ne pas contaminer d'arbres sains.

PREVISIONS METEO (Source Météo France)

	Vendredi 18 avril	Samedi 19 avril	Dimanche 20 avril	Lundi 21 avril	Mardi 22 avril	Mercredi 23 avril	Jeudi 24 avril
Haute Corse	 	 					
Corse du Sud							
	Ensoleillé et vent à env. 20 km/h et rafales jusqu'à 65 km/h	Ciel voilé à très nuageux avec vent à + de 30 km/h et rafales jusqu'à 65 km/h	Pluie faible à modérée	Averses	Alternance averses et éclaircies		

LIENS UTILES

BIODIVERSITE

Consulter les notes nationales sur le site Ecophytopic [Les notes communes / nationales | Ecophytopic](#) ou en cliquant sur les images ci-dessous :



PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS (ARRETE 20 novembre 2021)

Tout traitement insecticide est interdit pendant la période de butinage ; toutefois, une plage horaire est accordée pour certains insecticides portant la mention. Les applications sont autorisées en fin de journée 2 h avant le coucher du soleil et 3 h après le coucher du soleil. L'application d'huile est interdite pendant la période de floraison. Ces règles sont



également applicables pendant toute la saison : l'enherbement dans les rangs doit être tondu avant l'application de produits insecticides

PRODUITS DE BIOCONTROLE

Les produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :

- les macro-organismes ;
- et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures.

Cette liste est périodiquement mise à jour.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agroenvironnement/ecophyto>

RESISTANCE

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents. Le réseau R4P réalisé conjointement par l'INRAE et l'ANSES tient à jour une liste des problèmes de résistances aux produits phytosanitaires : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre d'Agriculture de Région Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.